



© F. BLANC

L'éditorial d'Yves Veyrier
Secrétaire général @YVeyrier sur Twitter

FO

L'ÉLECTION TPE SE JOUE SUR LE TERRAIN

De Guéret, dans la Creuse, à Dax, dans les Landes, en passant par Carcassonne (Aude) et Chambéry (Savoie), sans oublier l'outre-mer (en visioconférence), ces derniers jours nous ont permis d'aller sur le terrain, au plus près des militants, adhérents et de salariés, en particulier des TPE (Très petites entreprises). L'élection TPE approche (22 mars au 6 avril), les électrices et électeurs (salariés d'une TPE ou du particulier employeur en décembre 2019), quand ils ont bel et bien été inscrits (tous ne le sont pas, comme on a pu le constater en direct avec certains d'entre eux), et quand leurs données (adresse postale) sont à jour, recevront un dernier courrier, avec le code leur permettant de voter, à partir du 15 mars.

Que ce soit une boucherie, une boulangerie, une association engagée pour l'orientation des jeunes, un commerce d'habillement, un caviste, un coiffeur ou encore une assistante maternelle, celles et ceux que nous avons pu rencontrer – parce que nous le leur avons expliqué – comprennent l'intérêt d'apporter leur suffrage à FO. Pour la très grande majorité d'entre eux, leur situation salariale, leurs conditions de travail, congés, ancienneté, prévoyance santé,... dépendent essentiellement des garanties négociées dans les conventions collectives et donc du poids que représentent les syndicats qui les négocient. Faute de délégué syndical et de négociation dans l'entreprise, faute de CSE, ils ne croisent que rarement le syndicat. Peu, pour ne pas dire « pas », d'information grand public sur cette élection qui concerne pourtant plus de 5 millions de salariés. Si les médias nationaux parlent d'élections et de sondages aujourd'hui, ce n'est pas de celle-ci, qui pourtant aura lieu d'ici trois semaines... Il faut donc impérativement compter sur nous, sur nos militants et adhérents pour les informer, les sensibiliser et les convaincre en les accompagnant jusqu'au bout pour qu'ils et elles aillent voter, FO bien sûr!

C'était aussi le sens de ces déplacements à la rencontre des militants dans ces départements, auxquels se sont ajoutés ceux du Puy-de-Dôme à Clermont-Ferrand et de l'Orne (en visioconférence pour ce dernier). Nous avons tous des connaissances dans notre environnement relevant de TPE ou des emplois à domicile via le CESU (Chèque emploi service). Nous avons créé une application pour smartphone – TPE FO – pour contacter ces électrices et électeurs potentiels. Un dernier tract, mettant l'accent sur les salaires, l'emploi, l'Assurance chômage et les retraites, a été réalisé afin d'appuyer les événements prévus, tels que distributions d'informations dans les centres-villes, en

porte-à-porte ou par voie postale parfois.

Ce fut l'occasion de faire le point aussi sur la situation rencontrée dans les services publics (hôpital, finances publiques, poste, écoles), dans des entreprises de transports urbains, de la métallurgie... Si les restrictions sanitaires pèsent sur les esprits, entravent

Salaires, conditions de travail, emploi, retraite, égalité... sont les enjeux

l'action syndicale, à commencer par la possibilité de réunions, d'échange d'informations avec les salariés (nous n'avons pas pu rencontrer les salariés d'un restaurant contraints au chômage partiel), les militants tiennent bon.

Ils et elles étaient près d'une centaine à prendre part, jeudi 4 mars, à un événement à Chambéry, coorganisé par trois unions départementales (Savoie, Drôme-Ardèche, Isère), consacré à la question de l'égalité professionnelle entre femmes et hommes. L'occasion d'insister sur l'enjeu de l'élection TPE à cet égard : beaucoup des emplois à domicile, de services à la personne, du commerce de proximité, de services administratifs de professions libérales sont occupés par des femmes, qui demandent – comme le soutient FO – une reconsidération et une revalorisation effective, tant sur les salaires que les conditions de travail et la nature des emplois.

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : www.force-ouvriere.fr